



2 février 2017

## **Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération Une réponse adaptée aux besoins du canton du Valais**

**(IVS).- Le Gouvernement du canton du Valais s'engage en faveur du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). La création de ce fonds répond aux besoins cantonaux de disposer d'infrastructures routières de qualité en apportant également une réponse indispensable et attendue en matière de soutien pérenne aux projets d'agglomérations développés sur le territoire cantonal. Le FORTA est ainsi le pendant routier complémentaire au fonds FAIF (fonds de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire) que le peuple suisse a voulu pour le développement du rail.**

Le FORTA prévoit la reprise par la Confédération et l'intégration dans le réseau des routes nationales des axes routiers de Martigny – Tunnel du Grand-Saint-Bernard et de Gampel – Goppenstein. La facture cantonale annuelle se verra ainsi allégée de plusieurs millions de francs consacrés annuellement à l'amélioration, l'adaptation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de ces routes. L'ensemble des communes valaisannes, appelées à participer à ces investissements et frais annuels, verra également sa facture annuelle réduite.

Le FORTA va permettre d'assurer les contributions fédérales pour les projets d'agglomérations et pour les routes principales suisses dans les régions périphériques et de montagne. Ce réseau constitue à la fois une liaison indispensable du Valais avec les cantons et pays voisins et permet un accès aux principaux centres touristiques (Gomstal, Saastal, Matteredal, Loèche-les-Bains, Crans-Montana, Anniviers, Verbier et Portes du Soleil). A ce titre, la qualité de ce réseau revêt une importance primordiale pour notre canton, notamment au niveau de l'économie touristique et de l'accessibilité aux vallées latérales. Le financement par la Confédération des mesures prévues dans les projets d'agglomérations valaisans (Agglo Brig-Visp-Naters, Agglo Valais Central, Agglo Coude du Rhône et Agglo Chablais) sera également assuré de manière pérenne. Au rang de ces mesures figurent notamment des améliorations substantielles de la mobilité, tant au niveau des transports publics que de la mobilité douce.

Le FORTA contribuera à améliorer les conditions-cadres socio-économiques pour les citoyennes et citoyens valaisans. Il favorisera l'accessibilité au canton, permettant une meilleure valorisation de ses atouts, notamment touristiques. Il est complémentaire à l'achèvement de l'autoroute et aux mesures prévues pour le rail. Il contribuera également à améliorer les liaisons et échanges des Valaisannes et Valaisans avec leurs voisins et le raccordement aux grands centres nationaux et européens.

### ***Personne de contact:***

***Jacques Melly, chef du département des transports, de l'équipement et de l'environnement, 027 606 33 00***

